
Site Internet ouvert par Laurent Lagriffoul
<http://apsicbr.free.fr>

adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Vous êtes invités à participer à **l'Assemblée Générale de l'Association**
Samedi 1^{er} février 2014, à 15 h,
Foyer Rural de Brens
Place de la Mairie

En présence de l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale (ITHS) : il met à notre disposition une exposition remarquable concernant la « Baraque 21 » sur la base de recherches effectuées par le journaliste allemand **Jonny Granzow** : « **16 septembre 1943 L'évasion de la Prison de Castres** » (préface d'Alain Boscus, Ed. Loubatières, 2009). Jonny Granzow avait exposé (25 octobre 2010) son travail au Centre universitaire Jean-François Champollion » sur la sollicitation conjointe de notre association, de l'Institut, partenaires de l'Association Jaurès Espace Tarn (AJET).

A la suite d'interviews de Maria née Wagner, l'Institut a élaboré le parcours de son père Josef, de sa mère Helena et d'elle-même, depuis les lendemains immédiats de l'arrivée au pouvoir d'Hitler (février 1933).

Il sera brièvement exposé les difficultés rencontrées par la mise en place, à Castres, sur les murs de l'ancienne prison secrète d'une plaque avec un contenu fortement inspiré de Jonny Granzow et les péripéties liées à une certaine mauvaise volonté de la mairie de Castres.

Un espace de temps sera réservé aux contacts pris avec Maria Wagner à l'élaboration du parcours de vie depuis la région allemande de Rhénanie, à la frontière de la Sarre, jusqu'à l'arrivée dans le Tarn de:

- Josef Wagner, depuis le Groupement de Travailleurs Etrangers du Camp d'Agde jusqu'à la prison de Castres (18 octobre 1941) avant d'être livré par Vichy à l'Allemagne nazie,
- Helena et Maria dans la petite ferme de Las Combes (coteau de Gaillac) où les archives du « Travail Allemand » - fondé par le Parti Communiste allemand (DKP) - retirées de Toulouse par Käthe Dahlem, amie des Wagner, étaient cachées.

Ordre du jour :

* **Rapport d'activités** : *Angelita BETTINI*, Présidente

* **Bilan financier** : *Jeannine AUDOYE*, Trésorière

* **Rapport moral** : *Michel DE CHANTERAC*, Secrétaire Adjoint

* **Quitus**

* **Renouvellement du bureau**

* **Projets pour 2014** : *Remi DEMONSANT*, Secrétaire

- Journée Internationale des Femmes... (voir p. 3)

- **Augmenter l'efficacité et le rayonnement de notre association**

* **Repenser le fonctionnement de notre site internet** (*Remi Demonsant*).

- Reprendre l'abondante production de nos bulletins depuis 1998,

- La classer en plusieurs dossiers de telle sorte que les internautes puissent y trouver plus facilement ce qu'ils cherchent.

. La « Journée Internationale des Femmes » avec sa kyrielle d'actions culturelles.

. La Résistance allemande antinazie et nos actions de réhabilitation d'un pan de l'histoire allemande assez largement oubliée jusqu'ici.

. La Résistance espagnole (Retirada, camps de la Plage, Gurs...).

. La Résistance locale et régionale (avec témoignages recueillis, période 1940-1944).

. Notre action de réhabilitation du camp de Brens, support du projet d'Historial.

* **Nouer des contacts, au-delà des communes de Brens et de Gaillac, avec la Communauté des Communes Tarn et Dadou** (*Norbert Barbance*)

L'espace communautaire détient une place désormais incontournable. Deux pistes de travail :

. Etudier une politique de mémoire, d'histoire et de formation à la citoyenneté prenant appui sur la micro-histoire et sa mise en œuvre grâce au réseau des médiathèques de la Communauté.

. Eclairer les responsables et élus de la Communauté des Communes sur notre projet d'Historial auquel, malgré les efforts d'une quinzaine d'années, ils ne sont pas, dans leur majorité, sensibilisés.

- **Notre projet d'Historial et des actions en vue d'accélérer sa réalisation. L'objectif principal de notre association reste la réalisation de ce projet d'Historial pour lequel une étape essentielle va être franchie avec la parution d'une brochure. Celle-ci s'est inspirée de l'exposition « Terre d'Asile, Terre d'Exil » réalisée par les Archives Départementales (Joël Bercaire, Jean-Véran Brachet, Francine Bénézech).** Un effort remarquable a été produit aux fins d'intégrer l'histoire locale dans l'histoire régionale, l'histoire de la France, de l'Europe et du monde. La brochure constitue un point d'appui pour crédibiliser notre projet d'Historial au niveau des pouvoirs publics locaux, départementaux et régionaux et de l'Education Nationale.

. **Une action primordiale doit être conduite en direction des établissements scolaires, particulièrement des collèges et des lycées.** Des contacts doivent être noués, non plus par une seule personne, mais après un travail de réflexion élaboré par le bureau. (*Remi et Norbert*)

. **Obtenir la reconnaissance de notre association comme « Association Culturelle » admise à la « Fédération des Sociétés Intellectuelles du Tarn » et nouer des contacts réguliers avec la « Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn », afin d'obtenir la parution dans les Pages Jaunes de la « Revue du Tarn » de comptes-rendus de nos activités les plus marquantes et y figurer de temps à autre dans les Pages Blanches.** (*Remi*)

. **Susciter l'intérêt de l'ONAC du Tarn pour prendre en compte ce projet d'Historial dans le cadre d'une politique de valorisation très étudiée des « Lieux de Mémoire » du Tarn.** (*Norbert*)

La 12^{ème} « Journée Internationale des Femmes »

A l'Auditorium Dom Vaysette, de Gaillac
à partir de 14h30

* **Samedi 1^{er} mars**, (accès libre et participation volontaire aux frais)

- « *Récits d'exil de mères algériennes* » par Zineb Dilmi, conteuse
- « *Couleurs de femmes, femmes de couleurs* », lectures et chansons par les « Amis de la Poésie »
- Projection de courts métrages présentés par leurs réalisatrices, étudiantes à l'ESAV (Ecole Supérieure d'Audiovisuel) de Toulouse
- « *Histoire des femmes : où en est son actualité ?* », conférence-débat avec Jacqueline Martin.

A l'occasion de notre 12^{ème} « Journée Internationale des Femmes », nous nous réjouissons d'accueillir, **Jacqueline Martin** pour une conférence-débat intitulée : « *Histoire des femmes : où en est son actualité ?* ». Jacqueline Martin, jeune retraitée de l'Université de Toulouse-Le Mirail, exerçait en tant que maîtresse de conférences en économie. Fortement impliquée dans les luttes féministes, elle est **à l'origine, avec d'autres universitaires de Toulouse** – Monique Haicault (sociologue), Marie-Laure Arripe (économiste), Eliane Escoubas, Danielle Montet-Clavié, Annick Jaulin (philosophes), Anne-Marie Lebourg-Oule (littéraire), France Fine (mathématicienne) et Agnès Fine, Janine Garrisson, Claudine Leduc, Rolande Trespé (historiennes) – **en 1979, du « Groupe de recherche interdisciplinaire d'études des femmes » (GRIEF)**. Puis **en 1986, de l'Equipe Simone-SAGESSE**, groupe pluridisciplinaire de recherche et d'accueil doctoral sur le genre et les rapports sociaux de sexe. Jacqueline Martin a travaillé activement avec Rolande Trespé - à l'origine du renouveau de notre association par la présentation de son film « *Camps de femmes* », accompagnée du témoignage de notre Présidente Angelita Bettini (Salon du Livre de Gaillac, octobre 1998). Elle est par ailleurs déjà intervenue à Gaillac avec l'historienne Michelle Perrot, pour une conférence-débat intitulée : « *le 3^{ème} millénaire sera-t-il celui des femmes ?* » (Salon du Livre, 1999).

Eclairer la pluralité du monde féminin est primordial pour explorer la complexité de l'humanité.

* **Samedi 8 mars** (tarif unique : 5 €)

- « *Le Panthéon international des Femmes* » par l'Atelier d'écriture de l'Association « Paroles de Femmes »
- « *Les insoumises* », film d'Eric Guéret et Frédérique Menant
- Concert de Claude Michel, chanteuse féministe de Concarneau

.....

Appel à nos adhérents

Vous comprendrez l'importance de l'Assemblée Générale : pour la vie de l'association, votre participation est nécessaire. Cotisation inchangée : 10 € (individuel), 15 € (couple) à établir à l'ordre de l'APSICBR et à adresser à la trésorière : J. AUDOYE, 54 Avenue Rhin et Danube 81600 GAILLAC

Nous vous invitons à venir avec amis et connaissances.

.....

Discours prononcé par Michel de Chanterac, le 5 novembre 2013 à Toulouse

Le 6 novembre 1940, la Dépêche du Midi rendait compte de la visite du maréchal Pétain, chef de l'Etat français à Toulouse, treize jours après sa poignée de main avec Adolf Hitler à Montoire, engageant la France dans la collaboration. Le journal participait à la vénération du vieil homme qui avait fait, comme chacun le sait, « *don de sa personne à la France.* »

« Toulouse a fait au maréchal Pétain et aux membres de son gouvernement l'accueil le plus enthousiaste... Dans les rues de Toulouse, sur les routes, à Lalande, à Lacourtenourt, à Saint-Jory, à Lespinasse, à Ondes, comme au cours des visites et réceptions qui ont marqué la journée d'hier, le chef de l'Etat a été l'objet d'ovations chaleureuses et de manifestations du plus vibrant patriotisme. »

La presse toulousaine, toute occupée à sanctifier le maréchal, ne fait en aucune façon mention d'une minuscule manifestation sous forme d'un lâcher de tracts au 13 rue Alsace-Lorraine, par un petit groupe de membres de la jeunesse communiste dénonçant la politique de collaboration avec le régime nazi.

Les auteurs d'un tel crime de « lèse maréchal », d'un acte aussi « dangereux pour la sécurité publique » ne pouvaient qu'être les suppôts de « l'anti France » et devaient en conséquence être pourchassés et sévèrement condamnés. Ce geste d'opposition politique pacifique et démocratique vaudra, trois semaines plus tard, à Angelita del Rio, Yves Bettini, Robert Caussat, Marcel Clouet, d'être conduits à la prison Saint-Michel et traduits devant un tribunal militaire.

Angelita, le 17 mars 1941, sera condamnée avec sursis par la justice militaire. Aux yeux des juges, même militaires, un lâcher de tracts par une jeune fille de dix-huit ans ne méritait pas l'incarcération. Pourtant, Angelita subira la double peine. Le 30 avril 1941, elle sera internée par décision préfectorale dans les camps du Récébédou (à Portet-sur-Garonne), à Rieucros (sur la commune de Mende en Lozère), à Brens et à Gurs d'avril 1941 à juin 1944, soit près de 1.170 jours. Nous avons consulté les archives : Angelita fait partie des internés « sans motif ». Jamais l'administration ne trouvera de justification à un internement par conséquent totalement arbitraire.

Son fiancé à l'époque, Yves Bettini, fera deux ans de forteresse à Nîmes, sera transféré au camp du Vernet puis livré à Mussolini en vertu de l'article 19 de la convention d'armistice. Il réussira à s'évader pendant son transfert vers les îles Lipari et rejoindra la résistance du colonel Henri Romans-Petit dans l'Ain. Il fera partie des résistants qui manifesteront le 11 novembre 1943 devant le monument aux morts d'Oyonnax.

Il fallait de fortes convictions, beaucoup de courage à cette époque pour faire face au « tsunami » de propagande qui déferlait sur la France. L'espace public est littéralement saturé par un message envahissant : la défaite est une punition méritée pour un pays où « l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice », « qui a revendiqué plus qu'il n'a servi ! » Le repentir, l'acceptation de la souffrance sont les conditions du salut de la patrie dans la révolution nationale.

L'église catholique, dont chacun sait l'influence qu'elle avait à l'époque dans la France « fille aînée de l'Eglise », fait feu de tout bois. Grand spécialiste de la repentance, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, devant l'assemblée des cardinaux et archevêques le 31 août 1940 déclare : « *Il importe de montrer au peuple le rôle providentiel et bienfaisant de la défaite... la miséricorde infinie de Dieu accompagne toujours la justice. En châtiant il guérit, et ses châtiments sont des bienfaits.* »

Dans l'extrême droite, la haine recuite de la révolution française et de la république depuis l'affaire Dreyfus, s'exprime sans réserve et va très loin dans l'abjection. Charles Maurras salue « *la divine surprise de la disparition de la gueuse.* » « *Nous sortons du tunnel de 1789, périsse la France pourvu que la république périsse aussi !* »

Mais, il n'y a pas que l'église et l'extrême droite qui approuvent sans réserve la politique de l'Etat français.

Une adhésion majoritaire autour du maréchal et de sa politique imprègne le monde politique et socio-professionnel. J'en veux pour preuve la création, dont les historiens parlent peu, du « Conseil national consultatif de l'état français », assemblée mixte parlementaire et professionnelle composée de 97 parlementaires et 136 socio-professionnels. La composition de ce conseil donne une image saisissante de l'adhésion des élites françaises à l'Etat français, c'est-à-dire en clair à la destruction des fondamentaux de la république. On retrouve dans ce conseil, et ce n'est pas une surprise, l'extrême droite fascisante avec Jacques Doriot, Joseph Darnand.

Les agrarianistes, partisans de l'organisation corporative de l'agriculture d'inspiration salazariste, y sont en force. Henri Dorgères, Louis Guillon, Louis Salleron, René Blondelle qui sera syndic de la corporation paysanne dans l'Aisne et futur inamovible président de l'assemblée des présidents de chambres d'agriculture, Alain de Chanterac, président de l'UNSA du Tarn.

La mouvance catholique est dignement représentée : Jean Le Cour-Grandmaison, président de la fédération nationale catholique, l'abbé Sorel, propagandiste véhément et fanatique de la révolution nationale, Monseigneur Beaussart, coadjuteur de l'archevêque de Paris. Paul Boussac et le sénateur Antoine Pinay sont les porte-parole autorisés de la mouvance patronale.

On est surpris d'y retrouver des radicaux socialistes comme Georges Bonnet, Gaston Bergery, André François-Poncet, des syndicalistes pacifistes comme René Belin, et même un petit groupe de socialistes SFIO derrière Paul Faure.

Comment comprendre que des républicains de la III^{ème} - une république où certains ont participé au gouvernement du Front Populaire - aient pu accepter de siéger dans une instance dont l'objectif était de constitutionnaliser la révolution nationale ?

Parce que, dès l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal, le pire se met en place tout de suite : l'antisémitisme d'état :

- 22 juillet 1940, dénaturalisation des juifs naturalisés depuis 1927,
- 3 octobre 1940, loi portant statut des juifs transformant des citoyens en sujets privés des droits politiques élémentaires dans un régime démocratique,
- 4 octobre 1940, décision d'interner les juifs étrangers,
- 11 octobre 1940, discours programme du maréchal : « *le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle entre les hommes* »,
- 24 octobre 1940, politique de collaboration mise en œuvre à Montoire, à la demande de l'Etat français.

Alors, nous devons reconnaître la grande lucidité et l'immense courage de ceux, extraordinairement minoritaires qui ont manifesté leur opposition au gouvernement de Vichy de cette époque. Rien en effet n'est plus difficile et n'exige plus de caractère que de se trouver en claire opposition avec son époque et de dire à voix haute non !

Selon François Bédarida « *au point de départ, on trouve un geste de base, dire non. Un non symbolique à la soumission... un non qui témoigne d'une volonté de principe... là est l'essence de la résistance... il s'agit d'affirmer à la fois sa liberté, son intégrité, son identité, autrement dit sa dignité et son être, en espérant contre toute espérance.* »

C'est en ces termes que nous percevons la résistance d'Angelita, la résistance d'une jeune communiste française d'origine espagnole, qui a dit non. Il faudra attendre 69 ans pour qu'ici même soit reconnu ce premier acte de résistance.

L'histoire des camps de Rieucros et de Brens où Angelita séjourna du printemps 1941 à juin 1944 n'est en aucune façon anodine et révèle au niveau local comment la politique de collaboration, la xénophobie, la préférence nationale et l'antisémitisme d'état amèneront le gouvernement de Vichy à la « complicité de crime contre l'humanité » reconnue seulement en 1995 par les autorités françaises.

Le camp de Rieucros, à Mende en Lozère, a le triste privilège d'être le premier camp d'internement français créé dès janvier 1939, traduisant la mise en œuvre des décrets-lois d'Edouard Daladier du 12 novembre 1938, dans la continuité des accords de Munich. Les premiers étrangers indésirables internés par la III^{ème} république seront des brigadistes internationaux allemands et autrichiens et des républicains espagnols. Le 18 octobre 1939, il deviendra un camp de femmes. Angelita y arrivera à peu près à la même époque que de nombreuses républicaines espagnoles transférées avec leurs enfants du camp d'Argelès pour s'être opposées à la déportation de leurs maris ou compagnons, le 23 mars 1941, vers les sinistres camps de Djelfa et Bossuet en Algérie. Ce camp, dénommé « camp de concentration » à partir du 10 janvier 1941, sera fermé début 1942 et 320 femmes de quinze nationalités différentes ainsi que 26 enfants espagnols arriveront à Brens en février 1942.

Le site de Brens a une histoire complexe liée à la débâcle, au statut des juifs, à la guerre d'Espagne. Il sera d'abord un centre d'accueil pour réfugiés. Dès le 15 mai 1940 près de 1.000 réfugiés arrivent de Belgique. Après le premier statut des juifs du 3 octobre 1940, la décision est prise d'interner les juifs étrangers. 1.600 personnes (1.200 adultes et 400 enfants) s'entassent dans ce camp de deux hectares ; il s'agit essentiellement de juifs d'origine est-européenne avec 300 républicains espagnols.

On peut suivre le durcissement de la politique de Vichy à travers des éléments de langage. Centre d'accueil pour réfugiés (mai – juin 1940), centre d'hébergement pour juifs étrangers (octobre 1940 - mars 1941), camp de concentration réservé aux femmes (décembre 1941). Il sera toujours géré par un service spécial du ministère de l'intérieur, sans interférence des autorités d'occupation.

Après des négociations entre René Bousquet et le SS Karl Oberg, au lendemain de la conférence de Wansee, c'est la mise en œuvre de la solution finale (janvier 1942). La France s'engage à transférer 10.000 juifs étrangers de la zone libre vers Drancy et Auschwitz. La zone libre française sera le seul territoire de toute l'Europe occupée où des rafles seront organisées par les forces policières d'un gouvernement français, sans présence allemande.

Ce qui s'est passé à Brens le 26 août 1942 a marqué à vie les internées. Je livre ci-après leur témoignage.

« Depuis quelques temps nous savions que des menaces de déportation planaient sur nos sœurs antifascistes allemandes et polonaises qui vivaient dans une baraque proche de la nôtre. Nous nous préparions à toute éventualité pour ce 26 août 1942 qui devait être le jour fatidique. Au petit matin, une nuée de policiers accompagnés de la propre police du camp foncèrent sur la baraque 5, dénommée par les autorités « baraque des politiques étrangères »... Au cri de ralliement prévu, nous nous précipitâmes toutes hors de nos baraques pour venir au secours de nos camarades. Durant quatre heures, les forces répressives furent tenues en échec.

Il faudrait des pages et des pages pour relater les heures de lutte, le corps à corps avec la police de toutes ces femmes qui poursuivaient le combat pour la liberté qui les avait conduites en ces lieux. Mais aussi, que de lâcheté, de violence haineuse chez le commissaire du camp, chez les policiers armés jusqu'aux dents qui suivaient de peur devant ces femmes aux mains nues, chez tous ces suppôts du régime pétainiste qui se faisaient volontairement les auxiliaires des nazis ! Car, en août 1942, cette partie de la France n'était pas encore occupée. Elle se nommait même, ô dérision, zone libre ! Elles avaient fui l'hitlérisme, elles étaient venues chercher refuge dans la France de 1936. Des traîtres à la patrie, à la liberté, à la solidarité des peuples les ont livrées à l'occupant. »

Il y eût, par ailleurs, trois autres déportations, les 21 septembre 1942, 28 août 1943 et 25 mars 1944.

Les femmes qui ont été déportées étaient juives et antifascistes. Le régime nazi avait pour elles une double aversion. Elles sont mortes pour ce qu'elles étaient, des juives, et pour ce qu'elles avaient été, opposantes au régime nazi. Elles font la synthèse dans leur malheur des deux formes de déportation, raciale et politique, qu'à une certaine époque on a opposées.

Nous ne devons pas oublier non plus les forfaitures générées par l'article 19 de la convention d'armistice vis-à-vis des internées allemandes et italiennes qui seront remises, à la demande des autorités nazies et fascistes, à la police de ces pays.

Et que penser des décisions des autorités françaises de livrer à Franco, depuis le camp de Brens, des républicaines espagnoles en dehors de tout accord d'extradition ? Cela montre le caractère proto-fasciste de l'Etat français.

La mémoire collective locale a pendant longtemps condamné à l'oubli ce camp pour femmes, peut-être parce qu'il était un camp de femmes ; parce qu'aussi, dans l'inconscient gaillacois, il regroupait des femmes de mauvaise vie, des femmes libres, militantes, qui même, horreur pour l'époque, faisaient de la politique ! Ce discrédit a perduré trop longtemps. N'ayons pas d'illusions, il n'a pas disparu. Un certain nombre de personnes affirment encore aujourd'hui qu'il s'agissait d'un camp de prostituées.

Une des raisons d'être de notre association est bien de réhabiliter ces femmes, comme nous tentons de le faire aujourd'hui, de faire en sorte que tout cela ne tombe pas dans l'oubli car, comme le dit l'écrivain Didier Daeninckx « oublier le passé, c'est se condamner à le revivre » ou comme l'exprime Marc Bloch « l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé ».